



Ecole Maternelle  
161 rue de la Rivoirette  
38 510 Morestel

04 74 96 79 40  
[maternelle.morestel@free.fr](mailto:maternelle.morestel@free.fr)

**PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE**  
séance du jeudi 17 mars 2016  
2<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole  
année scolaire 2015/2016

**Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 17 mars 2015 à 18h00, à l'école maternelle Saint-Exupéry.**

**Etaient présents :**

- Mme Perrin, adjointe au maire M Vial, adjoint en charge des travaux
- Mmes Bonvini, Ginet, Laurent, Perry, M Bernard, parents délégués
- Mmes Charbonnier, Fernandez, Hervier, Valla, Sanchez-Lambert, Philibert enseignantes
- Mme Chapeau, ATSEM

**Absents excusés :**

- Mme Culoma, Inspectrice de l'Education Nationale
- M Rival, Maire de Morestel
- Mme Guienne, psychologue scolaire
- M Hervet, maître E
- M Feuillet, DDEN

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

## 1. Vie de l'école

### 1.1 Projet « Art récupération » avec l'association Et Colegram

Ce projet a débuté début janvier par une animation sur la découverte des matières. Cette animation permettait de découvrir les matières sous forme de jeux d'où son nom « Tri à jeux ». Les enfants ont trié les matières, ont construit librement et ont, pour finir la journée, réalisé un domino géant des matières. Les PS ont eu une animation sur la découverte du carton, Les apprentissages faits lors de ces animations sont repris dans les classes afin que les enfants se les approprient bien. Ce projet est entièrement financé par ADELE Sou des Ecoles.

### 1.2 Bibliothèque

Tous les élèves de Grande Section se rendent à la bibliothèque municipale cette année et participent à l'élection du prix Nord Isère. L'élection se fera à la bibliothèque municipale au mois de mai.

### 1.3 Intervention musicale, par les intervenants en musique de la Communauté de Communes

Les intervenantes de musique sont venues faire une intervention auprès des élèves. Cette année, le thème était : « Comment faire de la musique avec des objets de récupération ? » : L'objectif était de faire une création sonore sur le thème des 4 éléments : l'eau, le vent, le feu, la terre.

Ces interventions sont toujours de grande qualité et nous remercions les intervenantes pour ce moment musical.

### 1.4 Budget scolaire

La mairie a fait passer aux directeurs les budgets alloués à chaque école. Ces budgets sont pour l'année civile 2016. En ce qui concerne l'école maternelle, le budget est revalorisé de 1 %. Il est de 47,57 €/élève pour l'achat de fournitures scolaires avec un budget d'achat de petit matériel de 750 €. La mairie a rappelé aux enseignants que ce budget devra être dépensé pour l'année civile 2016 et qu'il ne pourra plus y avoir de report si le budget n'est pas dépensé.

D'autre part, l'équipe enseignante avait demandé en début d'année scolaire un budget spécial pour l'achat de matériel informatique. L'équipe enseignante avait demandé une tablette ou un ordinateur par classe et ce budget a été accepté par la mairie.

### 1.5 Absence des enseignants

Ce début d'année 2016 a été marqué par l'absence de 2 enseignantes sur une période assez longue. Mme Sanchez-Lambert a été remplacée par une seule remplaçante mais la classe de Mme Fernandez a vu plusieurs remplaçant(e)s se succéder. L'inspection fait le maximum pour remplacer les enseignants absents. Les élèves sont répartis dans les autres classes mais il n'est pas toujours possible de mettre les Grands dans d'autres classes qui ont aussi des Grands. Les classes sont chargées et l'équipe enseignante a fait au mieux pour les élèves.

## 2. Sécurité

Un exercice incendie a été réalisé le 14 mars 2016 sans que l'équipe éducative ne soit informée. Chaque exercice permet d'améliorer les conduites à tenir et de les garder en mémoire. Cet exercice n'a pas été réalisé à un moment où tous les élèves sont dans les classes (comme c'était souvent le cas) et il a donc permis de progresser au niveau de la sécurité et de donner des consignes plus précises notamment aux AVS qui n'avaient jamais vécu d'exercice,

Suite aux événements de novembre, des exercices de sécurité ont été réalisés et le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été actualisé.

### 3. Préparation rentrée 2016

Actuellement, les inscriptions des nouveaux élèves susceptibles de fréquenter l'école maternelle à la rentrée 2016 ont débuté.

Les effectifs de l'année prochaine devraient être sensiblement les mêmes que cette année. 18 enfants de la crèche sont susceptibles de fréquenter l'école maternelle.

Les parents ayant des enfants nés en 2013, peuvent les inscrire dès maintenant pour la rentrée 2016.

Il est rappelé que les parents doivent d'abord se rendre en mairie afin d'inscrire leur enfant. Ils doivent apporter un justificatif de domicile et le livret de famille. Les parents doivent ensuite prendre contact avec l'école par mail ou téléphone (le lundi de préférence) pour prendre rendez-vous avec la directrice. Une réunion générale d'information pour les parents des nouveaux élèves est fixée le **jeudi 30 juin à 18h** avec la présence de représentants de la mairie, de la responsable du restaurant scolaire, et une représentante du Centre Social.

Un moment d'intégration pour les nouveaux élèves entrant en Petite Section sera proposé au mois de juin. Les enfants de la crèche viendront une demi-journée à l'école comme chaque année.

Il est aussi prévu que les élèves de grande section aillent visiter l'école élémentaire et passent un moment dans une classe de CP. Les élèves de Grande Section de l'école maternelle seront inscrits automatiquement en CP.

Suite à la demande des parents l'an passé, une réunion d'information pour l'entrée au CP sera organisée cette année avec les enseignants du CP et le directeur. Cette réunion d'information devrait avoir lieu fin juin mardi 28 juin à 18 h. L'information sera mise dans le cahier de liaison. A ce jour, 51 élèves de Grande Section passeront au CP à la rentrée.

D'autre part, nous feront passer un mot dans le cahier de liaison pour connaître les élèves qui ne continueraient pas leur scolarité à l'école l'an prochain.

### 3. Rythmes scolaires

Cette année, les rythmes scolaires sont restés comme l'année passée : 5 matinées de classe et 3 après-midi jusqu'à 16h15, le vendredi après-midi étant libéré pour les TAP. Une vingtaine d'élèves sont concernés par ces activités encadrées par les ATSEM(s) de l'école.

Le bilan des TAP a été fait lors de la réunion du 2 février 2016 du comité de pilotage du PEDT. Mme Perrin expose ce bilan. Les parents sont satisfaits de l'organisation et des activités proposées aux enfants. Cette année, l'inscription au TAP se fait de vacances à vacances, assouplissement qui satisfait les parents.

Une évaluation de ces rythmes est demandée par l'éducation nationale à la municipalité qui doit demander le renouvellement ou non de cette expérimentation pour la prochaine année scolaire. L'équipe municipale explique que le PEDT est toujours valable pour 3 années scolaires et que dans le cadre du renouvellement de la dérogation, elle souhaite demander la poursuite de l'expérimentation pour la prochaine rentrée scolaire.

La municipalité considère qu'il est difficile en terme d'organisation de revoir complètement et à ce jour l'organisation pour la prochaine rentrée de septembre 2016. Les familles ainsi que les enseignants ont demandé, lors des réunions de suivi, de la stabilité.

L'équipe enseignante doit aussi évaluer cette expérimentation à la demande de son administration.

L'équipe enseignante souligne toujours la fatigabilité des élèves qui est due à l'absence de coupure du mercredi matin. Depuis janvier, les enseignantes notent que le taux d'absentéisme du mercredi matin et du vendredi matin augmente sensiblement. Elles remarquent que les enfants sont fatigués et que le jeudi est un jour difficile, où les enfants sont moins attentifs

Pour l'équipe enseignante, il paraît d'autre part difficile de prévoir une autre organisation pour la rentrée scolaire aussi tard dans l'année. Les inscriptions à l'école sont déjà commencées et les parents s'organisent dès maintenant sur les rythmes qui leur ont été communiqués,

Les parents soulignent que les enfants ont des difficultés à se lever le mercredi matin et qu'ils sont fatigués en fin de semaine. Ils ne souhaitent pas un changement de rythme maintenant car ils se sont organisés en fonction du vendredi après-midi vaqué, solution qui leur paraît la mieux actuellement.

Le Conseil d'école vote pour la poursuite de l'expérimentation :

- souhaitent conserver le rythme actuel avec le vendredi après-midi vaqué : 9
- ne souhaitent pas conserver le rythme actuel : 0
- s'abstiennent : 3

**La prolongation de l'expérimentation pour l'année scolaire 2016/2017 est votée à la majorité par le Conseil d'école.**

Le dernier conseil d'école est fixé au jeudi 16 juin 18H.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 10.

À Morestel, le 17 mars 2015

La Secrétaire de séance, Mme Hervier

La Directrice, Mme Sanchez-Lambert



Copie transmise à :

- Madame l'inspectrice de l'Education Nationale  
- Monsieur le Maire de Morestel

- Mesdames et Monsieur les représentants élus des parents d'élèves  
- Mmes les enseignantes, Mme la psychologue, M le maître E